2022-2023 MP2I

DM 18, corrigé

PROBLÈME Marche dans New-York

```
1)
      a)
def deplacement(L,a,b):
   if L=='N':
      return((a,b+1))
   elif L=='E':
      return((a+1,b))
      b) On utilise la fonction précédente :
def chemin(m):
   abscisse=[0]
   ordonnee=[0]
   abs, ord=0,0 # abscisse et ordonnée initiales
   for lettre in m:
      (abs,ord)=deplacement(lettre,abs,ord) # nouvelles abscisses et ordonnées
      abscisse.append(abs)
      ordonnee.append(ord)
   return(abscisse, ordonnee)
```

2) Puisque l'on a deux choix possibles à chaque étape et que l'on a l étapes, on a exactement $c_l = 2 \times 2 \times ... \times 2 = 2^l$ trajets possibles avec l étapes.

3)

- a) On a 5 étapes et on effectue 2 pas vers l'est et 3 vers le nord. Le nombre de chemins possibles est donc le nombre de façons de placer 2 lettres E parmi 5 lettres (les N étant automatiquement placés). On a donc le nombre de trajets cherchés égal à $\binom{5}{2} = \frac{5!}{3!2!} = 10$.
- b) L'énoncé ne le précise pas mais il est clair que si a < 0 ou b < 0, alors le nombre de chemins vaut 0. Si $a, b \in \mathbb{N}$ avec $(a, b) \neq (0, 0)$, alors on a un chemin qui a a + b étapes constitué de a pas vers l'est et b vers le nord. Comme ci-dessus, il faut donc placer les a pas vers l'est parmi a + b pas (les pas vers le nord étant alors automatiquement placés). On a donc $\binom{a+b}{a} = \frac{(a+b)!}{a!b!}$ chemins possibles reliant l'origine à M.

4)

- a) On a $u_1 = 2$ (les deux seules façons de couper la droite y = x pour la première fois à l'étape 2 est de faire les chemins NE ou EN).
- b) Pour aller de (0,1) à (n-1,n), il faut effectuer n-1 pas vers l'est et n-1 vers le nord. Toujours avec le même raisonnement, on doit placer nos pas vers l'est/le nord parmi 2n-2 pas. On a donc $\binom{2n-2}{n-1} = \frac{(2n-2)!}{((n-1)!)^2}$ chemins reliant (0,1) à (n-1,n).

c) L'énoncé admet pour des raisons de symétrie que le nombre de chemins reliant le point de coordonnées (0,1) au point de coordonnées (n-1,n) et coupant la droite d'équation y=x est égal au nombre de chemins reliant le point de coordonnées (1,0) au point de coordonnées (n-1,n). Ce principe est appelé principe de réflexion et se démontre ainsi :

Soit C un chemin de (0,1) à (n-1,n) qui coupe la droite y=x. Considérons le premier point d'intersection de ce chemin avec cette droite. On sépare ainsi notre chemin en deux chemins (la partie C_1 avant l'intersection et la partie C_2 après l'intersection, ces deux chemins se rejoignant en la droite y=x). On peut alors effectuer le symétrique de C_1 par rapport à y=x. On obtient ainsi un chemin C_1' qui part de (1,0), qui coupe y=x pour la première fois au même endroit que C_1 et on prolonge ce chemin par C_2 pour arriver ainsi au point (n-1,n). Cette opération nous donne une bijection entre les chemins de (0,1) à (n-1,n) coupant y=x, ce qui prouve l'égalité du nombre de chemins. Cette fonction est clairement injective (car on peut revenir au chemin de départ en refaisant la symétrie par rapport à y=x de la première partie du chemin) et clairement surjective (car pour tout chemin partant de (1,0) à (n-1,n) coupant y=x, on regarde le premier point d'intersection avec y=x, on effectue la symétrie sur la première partie du chemin et cela nous donne l'antécédent voulu.

En utilisant l'affirmation de l'énoncé, il faut compter le nombre de chemins partant de (1,0) au point de coordonnées (n-1,n) coupant y=x. L'intérêt est que même sans la condition de couper y=x, on est certain que ces chemins coupent la droite y=x (car on part d'un point situé en-dessous de cette droite et arrivant au-dessus). Ainsi, la condition de couper la droite y=x n'est pas utile et on peut donc raisonner de même que dans les questions précédentes. On effectue n-2 pas vers l'est et n pas vers le nord. On a donc 2n-2 pas à effectuer et comme précédemment, on a donc $\binom{2n-2}{n-2}=\frac{(2n-2)!}{(n-2)!n!}$ chemins possibles.

d) On peut effectuer une partition de l'ensemble des chemins reliant (0,1) à (n,n-1) en étudiant les chemins qui coupent y=x et ceux qui ne coupent pas y=x. Puisque le nombre total de chemins reliant (0,1) à (n-1,n) est $\binom{2n-2}{n-1}$, on a donc d'après la question précédente :

$$\binom{2n-2}{n-1} = \operatorname{Card}(T_{(0,1)}^{(n,n-1)}) + \binom{2n-2}{n-2}.$$

On a donc $Card(T_{(0,1)}^{(n,n-1)}) = \frac{(2n-2)!}{((n-1)!)^2} - \frac{(2n-2)!}{(n-2)!n!} = \frac{(2n-2)!(n-(n-1))}{(n-1)!n!} = \frac{(2n-2)!}{(n-1)!n!}$

- e) En effectuant une symétrie par rapport à la droite y = x, il est clair que $Card(T_{(0,1)}^{(n-1,n)}) = Card(T_{(1,0)}^{(n,n-1)})$. En effet, la symétrie effectue une bijection entre ces chemins (et elle est son propre inverse).
- f) Soit $n \in \mathbb{N}$, $n \geq 2$. Pour compter les chemins de u_n , puisque l'on commence par un premier pas, on commence soit vers le nord (vers (0,1)), soit vers l'est (vers (1,0)). Pour couper la droite y = x pour la première fois à l'étape 2n, cela signifie que le dernier pas a été vers l'est en arrivant de (n-1,n) ou vers le nord en arrivant de (n,n-1). Puisque l'on veut ne pas couper la droite y = x avant le point (n,n), on a donc tous les chemins partant de (0,1) reliant (n-1,n) sans couper y = x (et on a pas le choix pour le premier et le dernier pas) et tous les chemins partant de (1,0) reliant (n,n-1) sans couper y = x (et on a pas le choix pour le premier et le dernier pas). Ces chemins sont bien différents. Comme vu à la question précédente, par symétrie du problème, on a autant de chemins de chaque type. On a donc bien :

$$u_n = 2 \times \frac{(2n-2)!}{(n-1)!n!}.$$

g) On avait $u_1 = 2$ et le nombre de chemins à 2 étapes est 4 d'après la question 2. On a donc $v_1 = \frac{2}{4} = \frac{1}{2}$ car tous les chemins sont équiprobables.

De la même façon, pour $n \geq 2$, le nombre de chemins à 2n étapes étant égal à 2^{2n} , on a donc :

$$v_n = \frac{u_n}{2^{2n}} = \frac{(2n-2)!}{2^{2n-1}(n-1)!n!}.$$

Or, en séparant les termes pairs et impairs dans le (2n-2)!, on a :

$$(2n-2)! = (2n-2) \times (2n-3) \times (2n-4) \times \ldots \times 2 \times 1$$

$$= \prod_{\substack{k=1\\n-2\\n-2}} (2k+1) \times \prod_{k=1}^{n-1} (2k)$$

$$= \prod_{\substack{k=1\\n-2\\n-2}} (2k+1) \times 2^{n-1} \prod_{k=1}^{n-1} (k)$$

$$= \prod_{k=1}^{n-2} (2k+1) \times 2^{n-1} (n-1)!.$$

On a donc bien, en simplifiant et en développant le $n! = 1 \times 2 \times ... \times n$ au dénominateur :

$$v_n = \frac{\prod k = 1^{n-2}(2k+1)}{2^n n!} = \frac{1 \times 3 \times 5 \times \dots \times (2n-3)}{2 \times 4 \times \dots \times 2n}.$$

5)

a) D'après la question précédente, on a pour $n \ge 2$:

$$\frac{v_{n+1}}{v_n} = \frac{1 \times 3 \times 5 \times \ldots \times (2n-3) \times (2n-1)}{2 \times 4 \times \ldots \times 2n \times (2n+2)} \times \frac{2 \times 4 \times \ldots \times (2n)}{1 \times 3 \times 5 \times \ldots \times (2n-3)} = \frac{2n-1}{2n+2} = 1 - \frac{3}{2n+2}.$$

On a donc, en utilisant $\ln(1+x) = x - \frac{x^2}{2} + o(x^2) = x + O(x^2)$ quand x tend vers 0 que :

$$\ln\left(\frac{v_{n+1}}{v_n}\right) = \ln\left(1 - \frac{3}{2n+2}\right)$$

$$= -\frac{3}{2n+2} + O\left(\frac{1}{n^2}\right).$$

Ceci est bien justifié car $\frac{3}{2n+2} \sim_{+\infty} \frac{3}{2n}$ donc $O\left(\left(\frac{3}{2n+2}\right)^2\right) = O\left(\frac{1}{n^2}\right)$. Enfin, on a : $\frac{1}{2n+2} = \frac{1}{2n} \times \frac{1}{1+\frac{1}{n}} = \frac{1}{2n} \times \left(1 - \frac{1}{n} + o_{+\infty}\left(\frac{1}{n}\right)\right)$ $= \frac{1}{2n} + O\left(\frac{1}{n^2}\right).$

On a donc bien $\frac{v_{n+1}}{v_n} = -\frac{3}{2n} + O\left(\frac{1}{n^2}\right)$ d'où $a = -\frac{3}{2}$.

b) Pour tout $k \in \mathbb{N}^*$, la fonction $t \mapsto \frac{1}{t}$ est décroissante et continue sur [k, k+1]. On a donc pour $t \in [k, k+1]$:

$$\frac{1}{k+1} \le \frac{1}{t} \le \frac{1}{k}.$$

Par croissante de l'intégrale, on a donc en intégrant entre k et k+1 et en sommant ces inégalités entre 1 et N-1 pour $N\geq 2$ et en utilisant la relation de Chasles :

$$\sum_{k=1}^{N-1} \frac{1}{k+1} \le \int_{1}^{N} \frac{1}{t} dt \le \sum_{k=1}^{N-1} \frac{1}{k}.$$

On a donc $\sum_{k=2}^{N} \frac{1}{k} \le \ln(N) \le \sum_{k=1}^{N-1} \frac{1}{k}$, d'où, puisque $\sum_{k=2}^{N} \frac{1}{k} = \sum_{k=1}^{N-1} \frac{1}{k} - 1 + \frac{1}{N}$, on a :

$$\ln(N) \le \sum_{k=1}^{N-1} \frac{1}{k} \le \ln(N) + 1 - \frac{1}{N}.$$

En divisant par $\ln(N) > 0$ pour $N \ge 2$ et en utilisant le théorème des gendarmes, on obtient :

$$\sum_{k=1}^{N-1} \frac{1}{k} \sim_{+\infty} \ln(N).$$

c) Pour $N \geq 2$:

$$w_{N+1} - w_N = \frac{1}{N} - \ln(N+1) + \ln(N)$$
$$= \frac{1}{N} - \ln\left(\frac{N+1}{N}\right)$$
$$= \frac{1}{N} - \ln\left(1 + \frac{1}{N}\right).$$

Si on étudie la fonction $f: x \mapsto x - \ln(1+x)$ qui est bien dérivable sur \mathbb{R}_+ comme somme/composée de fonctions dérivables, on a :

$$\forall x \ge 0, \ f'(x) = 1 - \frac{1}{1+x} = \frac{x}{1+x} \ge 0.$$

f est donc croissante sur \mathbb{R}_+ et f(0) = 0 donc f est positive. On a donc $(w_N)_{N \geq 2}$ qui est croissante. De plus, d'après l'encadrement trouvé à la question précédente (en retranchant $\ln(N)$ dans les encadrements), on a :

$$0 \le w_N \le 1 - \frac{1}{N}$$

donc $(w_N)_{N\geq 2}$ est majorée par 1. Elle est croissante majorée et converge donc vers une constante γ réelle (qui est positive car la suite est positive).

On a donc
$$\sum_{n=1}^{N-1} \frac{1}{n} - \ln(N) \underset{N \to +\infty}{=} \gamma + o(1)$$
, d'où $\sum_{n=1}^{N-1} \frac{1}{n} \underset{N \to +\infty}{=} \ln(N) + \gamma + o(1)$.

d) On a tout d'abord une somme télescopique. En effet (tout est bien défini car pour tout $n \in \mathbb{N}^*, v_n > 0$):

$$\sum_{n=1}^{N-1} \ln \left(\frac{v_{n+1}}{v_n} \right) = \sum_{n=1}^{N-1} \ln(v_{n+1}) - \ln(v_n) = \ln(v_N) - \ln(v_1).$$

On a donc $v_N = e^{\ln(v_1) + \sum_{n=1}^{N-1} \ln\left(\frac{v_{n+1}}{v_n}\right)}$. De plus, en utilisant la question 5.a, on peut écrire :

$$\ln\left(\frac{v_{n+1}}{v_n}\right) = \frac{a}{n} + x_n$$

où $x_n = O\left(\frac{1}{n^2}\right)$. Ceci entraine que la série $\sum x_n$ est absolument convergente (et donc convergente) par comparaison avec une série de Riemann. On a donc :

$$\sum_{n=1}^{N-1} \ln \left(\frac{v_{n+1}}{v_n} \right) = \sum_{n=1}^{N-1} \frac{1}{n} + \sum_{n=1}^{N-1} x_n$$

$$= a \ln(N) + a\gamma + \sum_{n=1}^{+\infty} x_n + o(1).$$

En réinjectant ceci dans l'expression précédente, on a donc en utilisant la propriété fondamentale de l'exponentielle :

$$v_{N} = e^{a \ln(N) + a\gamma + \sum_{n=1}^{+\infty} x_{n} + \ln(v_{1}) + o(1)}$$

$$= e^{\ln(N^{a})} e^{a\gamma + \sum_{n=1}^{+\infty} x_{n} + \ln(v_{1}) + o(1)}$$

$$= N^{a} e^{a\gamma + \sum_{n=1}^{+\infty} x_{n} + \ln(v_{1}) + o(1)}.$$

Par continuité de l'exponentielle, et puisque l'exponentielle est strictement positive, on en déduit que si on note $k = e^{a\gamma + \sum_{n=1}^{+\infty} x_n + \ln(v_1)}$, on a k > 0 et :

$$v_N \sim \frac{k}{N \to +\infty} \frac{k}{N^{\frac{3}{2}}}$$

puisque $a = -\frac{3}{2}$

e) En reprenant la question 4.f), on obtient pour $n \geq 2$:

$$v_{n+1} = \frac{2n-1}{2n+2}v_n.$$

On a donc $(2n+2)v_{n+1} = (2n-1)v_n$, soit $v_{n+1} = (2n-1)v_n - (2n+1)v_{n+1}$. On a donc pour tout $N \ge 3$:

$$\begin{split} \sum_{n=1}^N v_n &= v_1 + v_2 + \sum_{n=3}^N v_n \\ &= v_1 + v_2 + \sum_{n=2}^N v_{n+1} \\ &= v_1 + v_2 + \sum_{n=2}^N (2n-1)v_n - (2n+1)v_{n+1} \\ &= v_1 + v_2 + 3v_2 - (2N+1)v_{N+1} \quad \text{(par somme t\'elescopique)}. \end{split}$$

Or, d'après la question précédente, on a $(2N+1)v_{N+1} \sim_{+\infty} \frac{k(2N+1)}{(N+1)^{3/2}} \sim_{+\infty} \frac{2k}{N^{1/2}}$ donc $\lim_{N \to +\infty} (2N+1)v_{N+1} = 0$. On en déduit que la série $\sum_{n \in \mathbb{N}^*} v_n$ converge (on aurait pu le démontrer par critère de comparaison des SATPs en utilisant la question précédente puisque $\frac{3}{2} > 1$). On a donc :

$$\sum_{n=1}^{+\infty} v_n = v_1 + 4v_2.$$

Puisque $v_1 = \frac{1}{2}$ et $v_2 = \frac{1}{2 \times 4} = \frac{1}{8}$ d'après la question 4.f). On a donc $\sum_{n=1}^{+\infty} v_n = 1$. Ceci implique que le piéton va rencontrer la droite y = x avec probabilité 1 lors de son trajet.